



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'APPEL A CANDIDATURES -

1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Pays : France
Tel : 03.89.70.90.70
Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse Internet : www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type d'entité adjudicatrice : Collectivité territoriale

Activité principale : Services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus

2. Objet du marché :

Intitulé :

Exploitation de parkings sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

Procédure de passation : Procédure négociée avec mise en concurrence préalable soumise aux dispositions des articles 26 et 74 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Type de marché : Marché public de services

Publication au JOUE : OUI

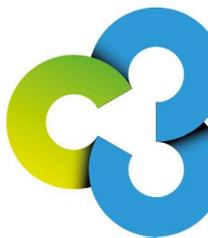
Lieu principal d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération
Code NUTS : FRF12

L'avis implique un marché public.

Description des prestations :

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- **Tranche ferme :** exécution des prestations d'exploitation du parc de stationnement P+R GARE OUEST à Saint-Louis, situé rue du Ballon, propriété de SAINT-LOUIS Agglomération, et réalisé dans le cadre de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis.



- **Tranche optionnelle** : exécution des prestations de gestion des équipements et installations d'accès et de paiement du parking de surface "SAINT-EXUPERY", situé rue Saint-Exupéry à Saint-Louis, propriété de SAINT-LOUIS Agglomération, et réalisé dans le cadre de l'extension de la ligne 3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis.

Classification CPV :

98351000-8 : Services de gestion de parkings

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'AMP : OUI

Informations sur les lots :

Marché divisé en lots : NON

Durée du marché :

En application des dispositions de l'article 16 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, compte-tenu de la nature des prestations, le présent marché est conclu pour une durée de cinq (5) années à compter de sa date de notification.

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Options : OUI

Description de ces options :

- Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

- Nombre de candidats admis : 3
- Critères de limitation des candidats :

Le jugement des candidatures sera effectué dans les conditions prévues aux articles 44, 45, 48 et 50 à 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2017 relatif aux marchés publics. Les candidatures seront jugées et classées selon les critères suivants :

- ✚ Liste de références significatives telle que définie à l'article 5.1.3 - paragraphe 5.1.3.1 du règlement de la consultation : 10 pts ;
- ✚ Compétences professionnelles telles que définies à l'article 5.1.3 - paragraphe 5.1.3.2 du règlement de la consultation : 5 pts ;
- ✚ Expérience en matière de gestion telle que définie à l'article 5.1.3 - paragraphe 5.1.3.3 du règlement de la consultation : 5 pts.

Après classement des candidatures, les 3 candidatures ayant obtenu la meilleure note seront admis à présenter une offre puis invités ultérieurement à négocier (sous réserve qu'un nombre suffisant de candidatures satisfaisant aux critères de sélection des candidatures ait été présenté).

3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :

Cautionnement et garanties exigées :

Le cautionnement ou les garanties exigées seront définis au stade de la phase offres.



Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Application des articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Modalités de paiement : virement administratif.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Modalités de financement : les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

En vertu de l'article 45-V du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et membres d'un ou de plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- La déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- L'attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, sur papier libre (ou formulaire DC2 téléchargeable sur le site du Minéfi <http://www.economie.gouv.fr>).
- La déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

Références professionnelles et capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La liste des références en gestion / exploitation de parcs de stationnement dont le candidat peut se prévaloir au cours des trois dernières années
IMPORTANT : la liste devra être présentée au format A4 sous forme de tableau en précisant la localisation, le nombre de places gérées, la durée du contrat, le maître d'ouvrage destinataire des prestations. Les références sont prouvées par des attestations ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. A défaut, la référence ne sera pas prise en compte (en application de la réglementation relative aux marchés publics, il est rappelé qu'en cas de groupement l'appréciation des capacités est globale).



- La note de présentation des compétences professionnelles des personnels affectés aux prestations, de leur niveau de maîtrise des langues étrangères (allemand, anglais) ainsi que de l'encadrement (présentation sur la base de curriculum vitae détaillés).
- La note de présentation indiquant l'expérience du candidat en matière de gestion d'une régie de recettes.

4. Procédure :

Type de procédure : restreinte

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique appréciée à partir de la note méthodologique fournie par les candidats : 40 %

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Date limite de réception des candidatures : **Vendredi 23 février 2018 à 11h00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

5. Renseignements complémentaires :

Précisions concernant le déroulement de la négociation :

Les modalités relatives au déroulement de la négociation avec les candidats sélectionnés sont précisées à l'article 7 du règlement de la consultation.

Modalités de retrait et de remise du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

SAINT-LOUIS Agglomération
Service Juridique
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03.89.70.90.75. - Fax : 03.89.70.90.85.
E-mail : juridique@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de candidature et la remise des candidatures par voie électronique sont accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>. Pour les modalités de remise des candidatures, il convient de se référer aux dispositions des articles 9.1 et 9.2 du règlement de la consultation, ainsi qu'à l'annexe 2 du règlement de la consultation relative aux conditions générales du profil d'acheteur.

Renseignements administratifs et techniques :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des candidatures, une demande écrite à :



Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération

Service Juridique

Tél. : 03.89.70.90.75 - Fax : 03.89.70.90.85

E-mail : juridique@agglo-saint-louis.fr

Renseignements techniques :

EURYAL

Monsieur Dominique MORITZ

Espace Européen de l'Entreprise

1 rue de Copenhague 67300 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.88.50.80.34 - Fax : 03.88.81.42.58

E-mail : dominique.moritz@euryal.fr

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.info>
Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les opérateurs économiques destinataires des documents de la consultation 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des candidatures.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65

Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mercredi 31 janvier 2018

